

Appel à manifestation d'intérêt
Évaluation finale du Projet UNESCO / Fondation OCP
« Imaginer les Avenirs de l'Afrique » (Projet IAF)

octobre 2023

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture (UNESCO) est une agence spécialisée des Nations Unies, créée en 1945. Selon son acte constitutif, l'UNESCO a pour objectif de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science, et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme, et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue, ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples ». Outre son siège à Paris, l'Organisation compte plus de 50 bureaux hors-Siège et emploie environ 2 000 personnes.

Référence: PAX-SHS / Projet IAF / 2023

Date: 26 octobre 2023

Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt :

L'UNESCO, à travers son Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations externes (PAX) et son Secteur pour les Sciences sociales et humaines (SHS), lance un appel à manifestation d'intérêt ciblant des personnes qualifiées pour mener à bien l'évaluation finale du Projet « Imaginer les Avenirs de l'Afrique » (Projet IAF), ayant pris fin le 31 juillet 2023. L'évaluation devrait avoir lieu entre novembre 2023 et février 2024. L'effort estimé pour cet exercice est de 40 à 50 jours ouvrables.

Procédure de manifestation d'intérêt :

Les termes de références ci-joint (Annexe) contiennent les informations nécessaires à la préparation du dossier de candidature pour l'appel à manifestation d'intérêt.

Les candidatures devront être soumises au plus tard le **dimanche 12 novembre** à :

- M. Abdoulaye Ibrahim (UNESCO/PAX), Co-responsable et point focal de l'évaluation, Chef de l'Unité d'analyse contextuelle et approche prospective du Secteur PAX de l'UNESCO (a.ibrahim@unesco.org) ;
- Mme Nana Boateng (UNESCO/SHS), Co-responsable de l'évaluation, Chef de la Section de la gestion des transformations sociales et de la prospective du Secteur SHS de l'UNESCO (n.boateng@unesco.org) ;

avec les deux personnes suivantes en copie : Dr Magalie Lebreton-Traoré (UNESCO/PAX) (m.lebreton@unesco.org), Dr Christin Pfeiffer (UNESCO/SHS) (c.pfeiffer@unesco.org).

Votre proposition écrite comprendra deux parties :

(a) Une proposition technique composée :

- i. Des **CV des deux personnes** proposées pour conduire l'évaluation ;
- ii. D'une **brève note méthodologique** (2 à 3 pages) dans laquelle l'équipe d'évaluation, composée de deux personnes, explique sa compréhension du sujet d'évaluation, l'approche méthodologique qu'elle suggère d'appliquer et présente l'adéquation des profils des deux personnes proposées ;
- iii. D'une **copie des diplômes / certificats des deux personnes** proposées pour conduire l'évaluation ;
- iv. D'une **liste de rapports d'évaluation pour chacune des deux personnes** proposées pour conduire l'évaluation, indiquant le rôle du candidat dans la préparation des rapports mentionnés (dont au moins deux rapports récents par candidat).

(b) Une proposition financière composée :

- v. D'une estimation chiffrée (en euros ou dollars américains) du **coût total de l'évaluation** ;
- vi. D'une estimation chiffrée (en euros ou dollars américains) de la **rémunération de chacun des deux consultants**.

L'UNESCO accordera une grande importance à garantir que les objectifs de la mission de travail, tels que décrits dans les termes de référence, soient atteints. En conséquence, lors de l'évaluation des candidatures, l'attention portera en premier lieu sur les éléments techniques. Parmi les propositions jugées pertinentes au regard des critères énoncés dans les termes de référence, l'UNESCO sélectionnera la proposition offrant le meilleur rapport qualité-prix.

Dans l'attente de recevoir votre dossier de manifestation d'intérêt, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

M. Abdoulaye Ibrahim

Chef d'Unité

Unité d'analyse contextuelle

et approche prospective

Secteur pour la Priorité Afrique

et les Relations externes

Mme Nana Boateng

Chef de Section

Section de la gestion des transformations

sociales et de la prospective

Secteur pour les Sciences sociales

et humaines

Annexe

Termes de référence

Evaluation de fin de projet

Projet « Imaginer les Avenirs de l’Afrique » (IAF) (2017-2023)

1- Cadre général et contexte

1.1. Les partenaires stratégiques

Le Groupe OCP et l'UNESCO sont partenaires depuis 2017, collaborant sur divers projets en Afrique touchant à l'éducation, l'intelligence artificielle et la prospective.

L'UNESCO

- La mission de l'UNESCO de créer une culture de la paix et du développement durable par l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information est très complémentaire avec l'ensemble des priorités stratégiques du Groupe OCP.
- Les partenariats stratégiques, qui sont au cœur de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour la période 2022-2029, visent à créer des synergies et développer des solutions innovantes aux défis mondiaux.

Le Secteur de la Priorité Afrique et des Relations extérieures de l'UNESCO (PAX)

- L'Afrique est l'une des deux priorités globales de l'UNESCO. Outil stratégique, la Priorité Afrique est la réponse de l'UNESCO aux questions et défis actuels de l'Afrique en matière de développement et de transformation du continent, conformément à l'Agenda 2023 de l'Union Africaine.
- Le Secteur PAX coordonne la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle pour la Priorité Afrique qui vise à orienter toute l'action de l'UNESCO en faveur du continent africain. Le Secteur PAX assure également la mise en œuvre intersectorielle et le suivi de projets structurants en Afrique, en étroite collaboration avec les Secteurs et les Bureaux hors-Siège de l'UNESCO, et les partenaires stratégiques.

Le Secteur des Sciences sociales et humaines de l'UNESCO (SHS)

- Le Secteur SHS promeut les sciences sociales et humaines pour créer des sociétés plus inclusives, pacifiques, résilientes et justes. Il travaille avec les États membres en établissant des cadres normatifs, en menant des recherches et en utilisant les connaissances de l'UNESCO.
- Au sein du Secteur SHS, les programmes de Gestion des transformations sociales (MOST) et de Littérature des futurs et prospective, conduisent les activités de l'UNESCO sur les futurs dans les États membres et le système des Nations Unies. En outre, le Secteur SHS coordonne la communauté de pratique de la prospective stratégique des Nations Unies, dirige des initiatives de renforcement des capacités

et des projets de recherche avec plusieurs États membres, et contribue à la recherche pour produire et promouvoir la connaissance et au renforcement des capacités dans le domaine des futurs.

Le Groupe OCP

- Le groupe OCP (anciennement Office chérifien des phosphates), fondé en 1920 au Maroc et transformé en 2008 en une société anonyme, est le premier exportateur de phosphate brut, d'acide phosphorique et d'engrais phosphatés dans le monde.
- Le Groupe OCP soutient et encourage le renforcement des capacités et l'éducation en Afrique. En particulier, la Fondation OCP met l'accent sur l'importance de l'éducation dans le développement économique et social et pilote des programmes favorisant l'accès aux connaissances et à l'acquisition de compétences.

L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P)

- Pensée et établie par la Fondation OCP et inaugurée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc en 2017, l'UM6P est une université privée à but non lucratif. Elle vise à promouvoir le développement du savoir et des connaissances dans différents domaines à travers la recherche, l'innovation, le développement durable et les études supérieures.
- Basée sur six sites au Maroc et tournée vers l'Afrique, l'UM6P vise à former les futurs leaders africains. Dans le cadre du Projet IAF, l'UNESCO travaille en étroite collaboration avec le Campus fondateur de l'UM6P situé à Benguérir, ainsi que la Faculté de Gouvernance, Sciences économiques et sociales basée sur le Campus de Rabat.

1.2. Le Projet « Imaginer les Avenirs de l'Afrique »

Afin de progresser dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 des Nations Unies, les Africains doivent avoir à leur disposition les outils nécessaires à l'élaboration de solutions endogènes répondant aux défis continentaux, sous-régionaux et locaux, ainsi qu'à la construction collective de l'avenir de l'Afrique. Dans ce contexte et dans le cadre de la Priorité Afrique de l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et la Fondation OCP ont signé, en 2017, un accord de partenariat stratégique et financier visant à mettre en œuvre conjointement un projet novateur intitulé « Imaginer les Avenirs de l'Afrique / Imagining Africa's Futures (IAF) ».

Le Projet, initialement prévu pour une durée de trois ans entre octobre 2017 et octobre 2020, a été prolongé à deux reprises, en raison de besoins de délais supplémentaires de mise en œuvre dans un contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19. Les prolongations ont été effectuées d'un commun accord entre l'UNESCO et le partenaire (Fondation OCP). Le Projet a pris fin le 31 juillet 2023.

Le budget total du Projet est 3.011.449 USD (budget initial inchangé suite aux prolongations), répartis comme suit :

- Partie versée par la Fondation OCP à l'UNESCO : 2.190.289 USD ;
- Partie versée par la Fondation OCP à l'UM6P : 812.160 USD.

Les principaux objectifs du Projet sont :

- La sensibilisation et le renforcement de capacités dans le domaine de la pensée du futur (prospective et littératie des futurs) ciblant des individus et organisations dans toute l'Afrique ;
- La production de visions nouvelles permettant d'éclairer des défis et opportunités spécifiques au continent africain ;
- La mise en place, au sein de l'Université Mohammed VI Polytechnique à Rabat (UM6P - Maroc), d'activités de sensibilisation, de formation et de recherche dans le domaine de la pensée du futur (prospective et littératie des futurs).

Les décisions stratégiques sur les orientations et la mise en œuvre globale du Projet sont prises par le Comité du pilotage du Projet, composé du top management et des équipes-projet de la Fondation OCP, de l'UNESCO et de l'UM6P.

Les activités du Projet IAF, structurées en cinq volets, ont toutes été développées et mises en œuvre conjointement par l'UNESCO et le partenaire stratégique (Fondation OCP et UM6P).



Les bénéficiaires du Projet forment un groupe diversifié de leaders d'aujourd'hui et de demain, sur l'ensemble du continent africain : étudiants (licence, master, doctorat), cadres-dirigeants des secteurs public et privé, chercheurs et experts (milieu académique et think tanks). En ce qui concerne les activités de formation des cadres-dirigeants africains, une attention particulière a été accordée à la participation de femmes leaders.

2- Objectifs globaux de l'évaluation

Le Projet IAF ayant pris fin le 31 juillet 2023, une évaluation externe globale portant sur toute la période de mise en œuvre (2018-2023) sera mise en place.

Les objectifs globaux de cette évaluation finale sont :

- ✓ Une évaluation objective et indépendante des résultats et impacts du Projet IAF sur le continent africain à destination des partenaires stratégiques du Projet (UNESCO, Fondation OCP et Université Mohammed VI Polytechnique - UM6P) ;
- ✓ L'établissement d'une liste de bonnes pratiques et enseignements du Projet, en vue de leur utilisation :
 - dans la conceptualisation et mise en œuvre d'autres projets et initiatives de l'UNESCO dans le cadre de la Priorité Afrique de l'UNESCO ;
 - dans la conceptualisation et mise en œuvre d'autres projets et initiatives de l'UNESCO dans le domaine de la pensée du futur (prospective et littératie des futurs);
 - en tant que recommandations pour le développement et l'établissement d'un éventuel second cycle du Projet IAF.

3- Questions d'évaluation

L'évaluation devra répondre aux questions suivantes.

Pertinence

- ✓ Dans quelle mesure le Projet IAF a-t-il répondu aux besoins du partenaire (Fondation OCP et Université Mohammed VI Polytechnique) ?
- ✓ Dans quelle mesure le Projet IAF a-t-il répondu aux besoins des bénéficiaires individuels sur le continent africain ?
- ✓ Au regard des récentes crises qui sont survenues (notamment la pandémie de Covid), dans quelle mesure une approche basée sur les capacités futures demeure-t-elle pertinente afin de rechercher des solutions innovantes aux défis du continent africain ?

Cohérence

- ✓ Dans quelle mesure le Projet IAF s'est-il inscrit dans la Priorité globale de l'UNESCO pour l'Afrique ?
- ✓ Dans quelle mesure les activités du Projet ont-elles contribué au programme sur la Gestion des transformations sociales et au programme de la Littératie des futurs et de la prospective du Secteur pour les Sciences humaines et sociales de l'UNESCO ?

Efficacité

- ✓ Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs ?
- ✓ Quels ont été les accomplissements les plus significatifs du Projet ?

- ✓ Quels ont été les problèmes majeurs (internes au Projet ou extérieurs) ayant limité ou retardé l'obtention de résultats, ou ayant entraîné une réorientation de certains objectifs ?

Efficiences

- ✓ La mise en œuvre conjointe UNESCO-FOCP-UM6P a-t-elle été efficace ?
- ✓ Dans quelle mesure toutes les activités menées (sensibilisation et formations dans le domaine de la prospective et de la littératie des futurs) ont-elles formé un ensemble cohérent ?
- ✓ Dans quelle mesure les activités et programmes mis en œuvre dans le cadre du projet ont-ils pu atteindre au moins 500 personnes à travers le continent (indicateur de référence établi à la signature du projet) ?
- ✓ L'UNESCO a-t-elle suffisamment utilisé ses réseaux et partenaires – comme les chaires UNESCO sur les études des futurs, la littératie des futurs et la prospective – pour contribuer au renforcement des capacités des individus dans le cadre du projet IAF ?

Impact et durabilité

- ✓ Comment les bénéficiaires finaux du Projet estiment-ils avoir été impactés par les activités et formations auxquelles ils ont pris part ?
- ✓ Dans quelle mesure les volets « Renforcement de capacités en prospective » et « Littératie des futurs » peuvent-ils servir de modèle pour la mise en œuvre d'autres programmes de grande envergure en prospective sur le continent africain, et comment peuvent-ils avoir un impact durable sur le continent ?
- ✓ Quelles activités complémentaires pourraient renforcer l'impact du Projet à long terme sur le continent ?

4- Méthodologie de l'évaluation

L'effort estimé pour l'exercice d'évaluation est de 40 à 50 jours ouvrables. Il incombera aux consultants en charge de l'évaluation de déterminer les méthodes les plus appropriées pour l'évaluation, compte-tenu des besoins en données, du temps et des ressources disponibles.

La collecte de données pour l'évaluation inclura au minimum :

- 1- Une revue des documents existants sur le Projet ;
- 2- Des entretiens avec diverses parties prenantes dont des membres du personnel et/ou consultants de l'UNESCO, des représentants des partenaires stratégiques au Maroc (Fondation OCP, Université Mohammed VI Polytechnique – UM6P) et des bénéficiaires du Projet sur le continent africain ;

L'évaluation ne prévoit aucune mission de terrains. L'ensemble des entretiens se feront en ligne.

5- Rôles et responsabilités

Les principaux acteurs de l'évaluation sont les deux responsables de l'évaluation au sein des deux Secteurs concernés à l'UNESCO :

- *Co-responsable et point focal de l'évaluation* : Chef de l'Unité d'analyse contextuelle et approche prospective du Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures de l'UNESCO (PAX), Co-responsable du Projet IAF et Responsable du volet « renforcement de capacités en prospective » du Projet IAF ;
- *Co-responsable de l'évaluation* : Chef de la Section de la gestion des transformations sociales et de la prospective du Secteur des Sciences humaines et sociales de l'UNESCO (SHS) et Responsable du volet « littératie des futurs » du Projet IAF ;

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'évaluation, les rôles seront répartis comme il suit :

- Coordinateurs de l'évaluation et responsables de l'approbation des livrables :
 - ✓ M. Abdoulaye Ibrahim (UNESCO/PAX) ;
 - ✓ Mme Nana Boateng (UNESCO/SHS) ;
 - ✓ Dr Magalie Lebreton-Traoré (UNESCO/PAX) ;
 - ✓ Dr Christin Pfeiffer (UNESCO/SHS).
- Groupe de référence (guide le processus d'évaluation, apporte des contributions et un contrôle-qualité tout au long du processus) :
 - ✓ Coordinateurs de l'évaluation ;
 - ✓ Représentants du Secteur de la Priorité Afrique et des Relations extérieures de l'UNESCO (PAX) ;
 - ✓ Représentants du Secteur des Sciences sociales et humaines de l'UNESCO (SHS) ;
 - ✓ Représentants du Bureau de l'UNESCO à Rabat ;
 - ✓ Représentant de la Division des Services du contrôle interne de l'UNESCO.

Les deux coordinateurs de l'évaluation auront les responsabilités suivantes :

- ✓ Choix et recrutement des évaluateurs ;
- ✓ Discussions initiales avec les évaluateurs concernant le Projet et les objectifs de l'évaluation ;
- ✓ Discussions continues avec les évaluateurs sur l'état d'avancement de l'évaluation, ainsi que le format et le contenu des livrables.

Les membres du Groupe de référence accompagneront le processus d'évaluation, en particulier :

- ✓ Transmission des documents relatifs au Projet IAF (point focal pour l'envoi des documents : M. Abdoulaye Ibrahim) ;
- ✓ Facilitation de la mise en relation avec les parties prenantes à interviewer ;
- ✓ Réponses aux questions des évaluateurs relatives aux activités mises en œuvre dans le cadre du Projet ;
- ✓ Analyse des documents produits par les évaluateurs.

Les évaluateurs, quant à eux, se chargeront de :

- ✓ La mise en œuvre de l'évaluation ;

- ✓ La prise de contact avec les parties prenantes et l'organisation des entretiens ;
- ✓ Toute l'organisation logistique de l'évaluation (espace de travail, équipement informatique, etc.) ;
- ✓ La transmission des livrables aux coordinateurs de l'évaluation, et les réajustements du contenu de ces documents le cas échéant.

6- Livrables et calendrier

Tous les livrables seront préparés en français, selon les modalités et le calendrier suivants :

Livrables	Date
Lancement de l'évaluation et phase initiale de l'évaluation	fin octobre / début novembre 2023
Proposition de rapport initial d'évaluation (incluant les méthodes de collecte et d'analyse des données, ainsi qu'un calendrier des livrables de l'évaluation)	mi-novembre 2023
Réunion de discussion sur la méthodologie proposée pour l'évaluation	entre mi- novembre et fin novembre 2023
Rapport initial d'évaluation finalisé	fin novembre 2023
Proposition de rapport d'évaluation (environ 30 pages) suivant la structure suivante : 1. Résumé exécutif (maximum 3 pages) 2. Introduction 3. Objectifs 4. Méthodologie 5. Résultats 6. Conclusions 7. Recommandations 8. Annexes (dont termes de référence, profil des évaluateurs, liste des documents consultés, liste des entretiens effectués)	fin janvier ou début février 2023
Réunion de discussion des premiers résultats de l'évaluation et des conclusions	début février 2023
Rapport d'évaluation final (environ 30 pages) suivant la structure suivante : 1. Résumé exécutif (maximum 3 pages) 2. Introduction 3. Objectifs 4. Méthodologie 5. Résultats 6. Conclusions 7. Recommandations 8. Annexes (dont termes de référence, profil des évaluateurs, liste des documents consultés, liste des entretiens effectués)	mi-février 2023

7- Profil des consultants en charge de l'évaluation

L'évaluation sera conduite par une équipe de deux consultants externes n'ayant participé à aucune étape de la conceptualisation et mise en œuvre du projet à évaluer.

Les **qualifications minimales requises** pour les deux membres de l'équipe sont :

- ✓ Au moins 7 années d'expérience en conception et conduite d'évaluations pour l'un des membres et au moins 4 années pour l'autre membre ;
- ✓ Excellente maîtrise du français (oral et écrit) pour les deux membres de l'équipe ;
- ✓ Excellente maîtrise de l'anglais (oral et écrit) pour au moins un des deux membres de l'équipe ;
- ✓ Expérience professionnelle en milieu international ou relative à des projets internationaux pour au moins un membre de l'équipe.

Les **qualifications complémentaires optionnelles** pour les deux membres de l'équipe sont :

- ✓ Expérience professionnelle ou connaissance du continent africain pour au moins un membre de l'équipe ;
- ✓ Expérience professionnelle précédente avec l'UNESCO ;
- ✓ Connaissance de la prospective et/ou de la littératie des futurs.

Chacun des deux membres de l'équipe postulante devra fournir :

- ✓ Un CV ;
- ✓ Une brève note méthodologique n'excédant pas 3 pages dans laquelle l'équipe d'évaluation explique sa compréhension du sujet d'évaluation, l'approche méthodologique qu'elle suggère d'appliquer et étaye l'adéquation de leurs profils pour entreprendre cette évaluation.
- ✓ Une copie des diplômes/certificats ;
- ✓ Une liste de rapports d'évaluation indiquant le rôle du candidat dans la préparation du rapport (dont au moins deux rapports récents).

L'équipe de deux membres devra également fournir une estimation chiffrée (euros ou dollars américains) du coût total de l'évaluation (dont rémunération de consultants).

8- Documents de référence

- ✓ Manuel d'évaluation de l'UNESCO
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383948_fre?posInSet=7&queryId=84896d88-79b6-4a07-92a4-82a6352fa98d ;
- ✓ UNEG Guidance on Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluation
<http://www.uneval.org/document/detail/1616> ;
- ✓ UNEG Ethical Guidelines for Evaluation
<http://www.uneval.org/document/detail/2866> ;
- ✓ Stratégie opérationnelle pour la Priorité Afrique de l'UNESCO 2022-2029
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000382928_fre .